

Éditorial

La nécessité des cérémonies

Avoir rendez-vous avec le passé est une garantie de ne pas l'oublier !

Aussi, notre association a encore fait savoir lors de sa dernière assemblée générale qu'elle restait attachée aux deux cérémonies qui honorent les Résistants fusillés dans la Braconne et tous les autres Résistants charentais.

Je vous invite donc à participer à l'hommage qui leur sera rendu devant le monument.

J'aurai beaucoup de plaisir à vous y rencontrer

Michèle Dessendier

**Cérémonie de la
Braconne
Dimanche 2 mai
2010
à 15 heures
*Entre passé et présent***

Entre passé et présent

Depuis toujours notre association s'est confortée dans l'idée qu'il faut absolument poursuivre les deux commémorations des fusillades de la Braconne car chacune des deux fusillades possède sa propre histoire.

Cependant au fil des années, une difficulté est apparue ... En effet, les acteurs et témoins disparaissent ou bien sont diminués et ne peuvent plus aussi facilement répondre à notre invitation à venir prendre la parole devant le monument.

Nous avons déjà pris conscience de ce risque depuis quelque temps, et il nous semble venu le moment de transmettre aux plus jeunes ce droit à s'exprimer sur des événements qu'ils n'ont pas vécus mais qui les concernent.

L'histoire permet d'expliquer le présent, de le justifier et de l'éclairer. C'est une réalité que les plus jeunes doivent

connaître et comprendre pour préparer leur avenir. La transmission de la mémoire est destinée à faire prendre conscience aux générations qui ne l'ont pas vécu de ce que fut l'engagement de leurs aînés dans la Résistance.

Du témoignage à la réflexion.... Les jeunes sont-ils prêts à vous relayer dans ce devoir de Mémoire ?

Nous avons convié une jeune fille à exprimer ses émotions, acceptera-t-elle de venir vous livrer ses impressions sur les événements passés et nous délivrer un message actuel ?

A l'heure où nous rédigeons cette « Lettre du Souvenir » son identité n'est pas encore connue, nous espérons pouvoir la présenter lors de la cérémonie du 2 mai 2010.



Thérèse Corbiat nous a quittés...

(veuve de Raymond Corbiat, fusillé à la Braconne le 15 janvier 1944)

Ses obsèques ont été célébrées le lundi 28 décembre 2009 en l'église de Garat.

Quelques amis de la Résistance et de l'Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne ont accompagné sa famille en cette triste

circonstance : Jean Corbiat (membre du conseil d'administration) et sa soeur Raymonde Bretaudeau.

Absente du département à cette date, la Présidente Michèle Dessendier a prié Guy Hontarrède de présenter ses excuses à la famille et lui a demandé de lire un texte écrit à leur intention

« Madame Corbiat nous a quittés et avec son départ l'association pour le souvenir des fusillés de la Braconne se sent orpheline car elle était la dernière des épouses de

résistants fusillés en Braconne. Son époux, Raymond Corbiat était un enfant de Garat, et son beau-père fut de nombreuses années maire de Garat.

Raymond épouse Thérèse Bourdy en 1931. Il entre la même année aux PTT comme monteur de lignes téléphoniques et le jeune couple part habiter Angoulême, bd d'Orfont devenu Bd René Chabasse. Leur foyer verra la naissance d'un fils : Jean et d'une fille : Raymonde. Ils avaient respectivement 12 et 6 ans lorsque surviendra le drame des fusillades de la Braconne.

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

Monsieur Veyssières ancien directeur d'école nous rappelle dans une biographie :

Le 1er octobre 1943 Raymond Corbiat fut arrêté à Angoulême à l'arrivée de l'omnibus du soir venant de Bordeaux, en compagnie de deux de ses camarades Camus et Gaborit. La police de sécurité ne le lâcha plus. Elle se rendit au domicile des Corbiat dans la nuit même en compagnie du chef de la Résistance Berque. Ce dernier nia connaître Thérèse, et Thérèse Corbiat n'avoua pas reconnaître Berque qui avait pourtant reçu l'hospitalité Boulevard d'Orfont chez elle. Elle continua vaillamment à assurer ses

devoirs de Résistante chez elle et de mère de famille.

L'instruction va durer un mois, les résistants passent devant le tribunal militaire le 6 janvier 1944. Tous sont condamnés à Mort pour « complicité avec l'ennemi », Berque et Corbiat ajoutent à ce chef d'accusation celui de « franc-tireur »

Le 15 janvier 1944 au matin, les condamnés écrivent au crayon à papier leurs dernières lettres à leurs familles. Les enfants de Raymond et Thérèse Corbiat nous ont confié ces derniers mots

« Ce sont les derniers mots que tu recevras de moi, car quand tu les recevras, je serai

mort... Il faut que tu gardes tout ton courage pour les enfants.... »

Madame Corbiat a fait preuve de beaucoup de courage durant toute sa vie brisée par cette tragédie qui a bouleversé la population charentaise et bien au-delà. Elle a élevé ses enfants dans le souvenir de leur père mort pour avoir défendu leur liberté, notre liberté !

Les membres du conseil d'administration et tous les amis de l'association pour le souvenir des fusillés de la Braconne prient sa famille de recevoir leurs très sincères condoléances et l'expression de leur profonde sympathie."

« Saint-Michel dans la Résistance »

C'est le titre que de jeunes collégiens ont donné à un diaporama réalisé après deux années de recherches, d'échanges et de mise en forme. Ils sont partis de l'idée de parcourir la commune à la recherche des rues dédiées aux Résistants de la commune durant la seconde guerre mondiale....

Jean Barrière, René Michel, Paul Bernard, Marc et Marcel Nepoux, Jean Gallois, Jean et Marc Doucet, Pierre Chaumette, Jean Lajudie



Ce travail sera présenté lors de la cérémonie du 8 mai 2010 à Saint-Michel.

Les jeunes vous attendent afin de poursuivre l'échange et collecter de nouvelles informations pour faire vivre cette page

d'histoire locale qu'ils ont écrite.

Cette présentation sera l'aboutissement d'une semaine dédiée aux Résistants fusillés et déportés de cette commune.

Vous êtes tous conviés ! Venez à leur rencontre....

3 mai : mise en place d'une exposition sur Joseph Chaumette dans la salle du conseil – Mairie de Saint-Michel

5 mai – 18 heures : cérémonie commémorative des fusillades de la Braconne du 5 mai 1943 - Monument aux Morts de Saint-Michel suivie du vernissage de l'exposition Joseph Chaumette

8 mai – 10 heures : cérémonie du Souvenir – Monument aux Morts de Saint-Michel suivie de la présentation du diaporama « Saint-Michel dans la Résistance »

Un vin d'honneur clôturera cette semaine du Souvenir



De vous à nous

Depuis le début de cette année 2010, notre association a reçu de nombreux courriers et messages qui témoignent d'un bel attachement à la cause que nous défendons et par là à la mémoire de tous ceux dont les noms sont inscrits au monument des Fusillés de la Braconne.

« Meilleurs vœux à tous les membres et à la présidente de l'association. Bien amicalement », nous écrit Claude Gallois. Pierre Gougeau, René Quément, Jacques Delage ont eux aussi adressé à notre association l'expression de leur engagement à nos côtés et de leur amitié. Louis Pérignon a fait de même, s'excusant par-ailleurs d'être dans l'impossibilité « de me rendre le 15 janvier à la com-

mémoration à la clairière de la Braconne par suite de la santé de mon épouse ».

De J.P. Gaborit nous avons reçu ce courrier, en tout début d'année : « J'adresse à toute l'équipe de notre association, ainsi qu'à leur famille, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2010. En espérant cette année pouvoir me joindre à vous lors d'une prochaine commémoration, je vous adresse mes plus sincères amitiés ».

Nous avons eu aussi le plaisir de rencontrer Mme Viger, notre président d'honneur, à la cérémonie du 15 janvier.

Ce début d'année nous a aussi réservé quelques tristes nouvelles, comme le décès de maladie du fils de Mme Romain, membre de notre conseil d'administration. Nos pensées vont vers elle.

Nous avons accueilli plusieurs nouveaux adhérents : Geneviève Brunet et Yveline Chastagnet, toutes deux de Port des Barques en Charente Maritime, René Cholet de Champniers (16430), Thierry Corbiat, de Le Pout (33670), Serge et Pascale Garcia de Beautiran (33640), Annick et Gilles Viger de Brie Comte Robert (77170) et Gérard Viger de Mareuil (16170)

Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne, Mairie. 16590 BRIE

<http://www.cc-braconne-charente.fr/fusilles-braconne>